

## SOUTIEN AUX COMMUNES EN MATIÈRE DE SANTÉ

### ÉMISM – Intervention en santé mentale dans le cadre de l’habitat permanent en camping

Ce projet s’inscrit dans un plan d’action pluriannuel relatif à l’habitat permanent dans les équipements touristiques de Wallonie. Il est mené avec la direction inter-départementale de la cohésion sociale (DiCS) de la Wallonie.

L’ÉMISM (équipe mobile d’intervention en santé mentale) a été retenue pour ce projet de travail avec les antennes sociales locales dans le cadre des problèmes de précarité (psychique, sociale), d’alcoolisme, de violences conjugales, de non scolarisation... dans les zones d’habitat permanent en camping.

Le projet a démarré en 2014 et devrait prendre fin en 2017. Il pourrait toutefois être reconduit. Douze entités sont concernées : Anhée, Vresse-sur Semois, Fosses la Ville, Mettet, Walcourt, Cerfontaine, Yvoir, Onhaye, Somme-Leuze, Couvin, Philippeville et Hastière.

De plus, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016, l’ÉMISM a étendu son territoire d’intervention. Il couvre le sud-est de la province, de Ciney à Vresse-sur-Semois.

L’équipe apporte son soutien aux généralistes du sud confrontés aux problèmes de santé mentale.

## Maisons provinciales du mieux-être

Avec ses neuf maisons du mieux-être, la Province de Namur a mis en place un véritable maillage sanitaire de proximité sur son territoire. Leur repartition aux quatre coins de la province les rend accessibles à l’ensemble de la population et permet au plus grand nombre de bénéficier de services pointus et performants.

Situées à Andenne, Beauraing, Ciney, Couvin, Dinant, Florennes, Gembloux, Namur et Tamines, les maisons provinciales du mieux-être abritent une “antenne” du service de santé mentale. Composée de professionnels (assistants sociaux, psychologues, logopède, médecin...), son équipe se tient à la disposition des particuliers souhaitant obtenir un éclairage, des conseils, une thérapie ou un soutien.

Le centre PMS/service PSE (voir par ailleurs) est également installé dans les locaux de la maison provinciale du mieux-être.

## Centre PMS – service PSE

Les centres PMS/service PSE (centres psycho-médico-sociaux/service promotion santé à l'école) constituent de véritables cellules de santé scolaire. Ils sont répartis dans les maisons provinciales du mieux-être (Andenne, Beauraing, Ciney, Couvin, Dinant, Florennes, Gembloux, Namur et Tamines). Ils sont tous liés aux écoles par convention.

Les équipes en place sont tridisciplinaires et se composent d'infirmières, de médecins, d'assistantes sociales, de psychologues ou psychopédagogues et de personnel administratif.

Ces professionnels répondent aux demandes des élèves, des parents et/ou des enseignants. Ils abordent des questions portant sur des problématiques affectives, psychologiques, pédagogiques, d'ordre familial ou médical.

Ils assurent également les bilans de santé, la vaccination de certains élèves, le suivi des maladies transmissibles, des bilans neuromoteurs et des missions portant plus globalement sur la santé.

En collaboration avec les écoles, ces équipes développent des projets de prévention et/ou d'information. Dans un souci de travail cohérent, elles font appel également au partenariat et s'ouvrent aux services du réseau local (service d'aide en milieu ouvert, ONE...).

## Attitudes saines

La santé est plus que l'absence de maladies, c'est un bien-être physique, psychique, social (OMS, 1946). Elle est le résultat de l'interaction entre les caractéristiques individuelles d'une personne (son capital santé de départ et les comportements qu'elle adopte pour le préserver) et ses conditions de vie...

La Province de Namur, au travers de sa cellule promotion de santé, entend promouvoir les attitudes saines, soit des attitudes qui, plus que l'absence de maladies, favorisent un bien-être physique, psychique et social.

À cette fin, l'action de la cellule se situe au croisement de l'écologie, de l'enseignement, de l'éducation, de la santé publique, de l'économie, de la culture. Elle passe par des stratégies diversifiées et cumulables : actions sur les milieux de vie, mobilisation politique, réorientation des services, éducation à la santé, participation active des publics bénéficiaires.

Ainsi, dans le cadre du plan «Santé, bien-être et développement durable», elle incite les acteurs de terrain à repérer, auprès des publics qu'ils accompagnent, les facteurs déterminant leur santé, à identifier ceux sur lesquels il est possible d'agir et à s'entourer de partenaires pour développer des actions visant à améliorer leur bien-être. Pour ce faire, la cellule sensibilise, forme, propose un accompagnement méthodologique, et facilite la mise en réseau de ces acteurs (professionnels comme simples citoyens).

Elle mène, par ailleurs, une série d'initiatives :

- création et adaptation de brochures et autres outils de promotion de la santé,
- édition de guides méthodologiques et de billets santé thématiques,
- actions favorisant le bien-être et la qualité de vie des enfants et des adolescents (avec les structures belges et françaises transfrontalières de la zone Ardennes),
- incitation à l'adhésion au réseau École 21 (qui conjugue les approches de promotion de la santé et de développement durable),
- accompagnement de projets de prévention des assuétudes et de réduction des risques liés aux consommations de tabac, alcool, cannabis, en milieu scolaire,
- participation au projet d'«alimentation saine et durable » cantines des écoles secondaires provinciales,
- présence lors d'événements, salons et autres manifestations dans un but de sensibilisation aux attitudes saines
- ...

## Spaf – Service provincial d'aide familiale

L'ASBL Spaf – pour service provincial d'aide familiale - est une organisation spécialisée dans l'aide à domicile couvrant les 38 communes de la province de Namur. Elle propose une offre de services variée et compte pas moins de 400 professionnel(le)s de terrain.

### **Les aides familiales**

L'aide familiale intervient au domicile de personnes âgées, en situation de handicap, ayant un problème de santé ou vivant une situation sociale difficile. Son apport peut se traduire aussi bien par une aide à la vie quotidienne que par une aide relationnelle, un rôle éducatif et sanitaire (hygiène, confort), des déplacements divers (courses, pharmacie, visites médicales...), des préparations de repas, etc.

## **Les accompagnatrices à domicile Alzheimer.**

Le rôle de l'accompagnatrice à domicile Alzheimer est... d'accompagner de jour, de soirée ou de nuit, la personne souffrant de la maladie d'Alzheimer, qui ne peut rester au domicile sans surveillance. Par sa présence et l'utilisation d'une valisette communicationnelle, elle œuvre à maintenir en éveil (quand c'est encore possible) les facultés restantes des cinq sens de la personne ainsi que la communication. Elle constitue également une présence professionnelle rassurante pour les aidants proches.

## **Les aides-ménagères sociales**

L'aide-ménagère sociale intervient au domicile de personnes âgées, fragilisées, isolées ou ayant un handicap pour, d'une part, leur apporter des aides technique et ménagère (entretien courant du domicile, lessive, repassage) et, d'autre part, veiller à leur sécurité et être, pour elles, une oreille attentive.

## **Les ouvriers polyvalents**

L'ouvrier polyvalent se rend exclusivement au domicile des bénéficiaires des aides familiales et accompagnatrices à domicile Alzheimer du Spaf pour y effectuer des petits travaux de bien-être (tonte des pelouses, jardinage, peinture), mais également des travaux de sécurité (pose d'une barre de maintien, réparation d'une prise électrique défectueuse...)

## **Le nouveau projet du Spaf**

Le service devrait être opérationnel en février 2017 et consiste en la mise à disposition d'un véhicule adapté pour les personnes en perte d'autonomie.